



INNU TAKUAIKAN  
UASHAT MAK MANI-UTENAM  
1 089, rue Dequen, C.P. 8 000  
Sept-Iles (Québec) G4R 4L9

## *Mémoire*

*présenté à la Commission d'enquête sur le projet  
d'aménagement hydroélectrique de la Touloustouc  
par Hydro-Québec*

Soumis par:

**INNU TAKUAIKAN UASHAT MAK MANI-UTENAM**

Mars 2001

Innu-Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam est le conseil élu qui représente les Innus qui résident dans les réserves de Uashat et de Mani-Utenam. La population totale de cette communauté s'élève aujourd'hui à 3,200 personnes.

Le présent mémoire est soumis sous réserve des titres, droits, intérêts et revendications des Innus de la communauté de Uashat mak Mani-Utenam.

Par ce bref mémoire, Innu-Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam réitère à la Commission d'enquête sur le projet d'aménagement de la rivière Toulmoustouc que la communauté de Uashat mak Mani-Utenam a des intérêts dans le bassin versant de cette rivière. Le chef Rosario Pinette a déjà porté ces intérêts à l'attention de la Commission lors de la première partie de l'audience publique (tenue à Betsiamites le 5 février 2001). À cette occasion, le chef Pinette a également souligné que nous ne disposons pas, pour l'instant, des informations dont nous aurions besoin pour évaluer les conséquences de ce projet sur notre communauté. En effet :

- 1) Au lieu de considérer l'ensemble du bassin versant de la rivière Toulmoustouc et de se baser sur les caractéristiques de chacune des composantes de l'environnement pour en délimiter l'aire d'étude, Hydro-Québec a simplement défini comme « zone d'influence » le secteur immédiat des travaux, délaissant du même coup la partie du réservoir constituée du lac Sainte-Anne et des nappes d'eau situées en amont de celui-ci. Pourtant, lorsqu'il lui a été demandé de préciser les impacts que le nouveau projet pourrait avoir en amont du lac Sainte-Anne, le promoteur a indiqué que ceux-ci se feraient sentir jusqu'au lac Caron et au-delà (Transcription de la première partie de l'audience, vol. 8 : 37-38).
- 2) Si le promoteur prévoit des impacts négatifs dans la zone du réservoir pendant la période de construction, il n'en prévoit que de positifs pendant la période d'exploitation. À son avis, en effet, la diminution du marnage sur l'ensemble du réservoir serait bénéfique pour la navigation et la pêche estivale à l'omble de fontaine. Cependant, Hydro-Québec n'ayant pas précisé de quelle façon ces impacts positifs sur la partie amont du bassin versant ont été évalués, elle ne nous a pas convaincus du bien-fondé de son affirmation. Par ailleurs, nous n'avons pas eu d'indications sur les effets, bénéfiques ou non, qui seraient ressentis par les autres composantes de l'environnement. Nous sommes d'ailleurs très étonnés qu'un représentant du promoteur puisse dire que les nouveaux travaux vont remettre la rivière dans l'état où elle était dans le passé (ibidem : 37). Les études effectuées par Hydro-Québec lui permettent-elles vraiment d'affirmer une telle chose?

---

*Mémoire*

*présenté à la Commission d'enquête sur le projet  
d'aménagement hydroélectrique de la Toulmoustouc par Hydro-Québec*

**Mars 2001**

**Page 1**

- 3) En supposant que l'accès et la circulation sur la rivière et sur les lacs de cette région soient plus faciles, et que la pêche y soit plus attrayante pour certaines personnes ou pour certaines collectivités, nous ne sommes pas convaincus que cela favorisera les membres de la communauté de Uashat mak Mani-Utenam, Hydro-Québec n'ayant fourni aucune étude sur l'impact, pour notre communauté, d'une circulation accrue sur ces nappes d'eau.

Devant le peu d'attention qui fut porté à la partie du bassin versant de la rivière Toulnostouc située en amont du lac Sainte-Anne, et devant l'ignorance que semble avoir Hydro-Québec de nos intérêts dans cette région, nous croyons bon d'en faire état ici. Il s'agit d'intérêts historiques et actuels ce qui, bien sûr, laisse supposer aussi des intérêts pour le futur.

---

*Mémoire*

*présenté à la Commission d'enquête sur le projet  
d'aménagement hydroélectrique de la Toulnostouc par Hydro-Québec*

**Mars 2001**

**Page 2**

## Intérêts historiques des Innus de Uashat mak Mani-Utenam

Aussi loin que les recherches historiques permettent de remonter dans le temps, on voit la nation innue fréquenter le littoral et les rivières de la Côte-Nord ainsi que l'arrière-pays auquel ces rivières donnaient accès. Sous l'influence conjuguée des marchands de fourrure et des missionnaires européens, des transformations ont affecté au cours des siècles l'organisation sociale innue : certains groupes qui avaient à l'origine une existence autonome se sont progressivement intégrés les uns aux autres.

Le bassin de la rivière Toulnostouc est situé dans une zone de chevauchement entre les territoires des communautés actuelles de Betsiamites et de Uashat mak Mani-Utenam. Ce chevauchement s'explique en partie par l'histoire des bandes innues. En effet, ces deux communautés telles que nous les connaissons aujourd'hui sont le résultat de la fusion de plusieurs bandes dont chacune occupait le bassin d'une rivière encore au début du 20<sup>e</sup> siècle.

À cette époque, la bande de Betsiamites regroupait les Innus des rivières Betsiamites, aux Outardes et Manicouagan alors que celle de Uashat mak Mani-Utenam regroupait les Innus des rivières Sainte-Marguerite et Moisie. À cette époque, il existait encore de petites bandes autonomes qui fréquentaient les rivières Godbout et Pentecôte. Celles-ci n'existent plus aujourd'hui car elles ont été progressivement absorbées par les bandes plus importantes situées à l'ouest (Betsiamites) et à l'est (Uashat mak Mani-Utenam). En règle générale, les Innus de Godbout se sont ralliés à la bande de Betsiamites tandis que les Innus de Pentecôte se sont ralliés à la bande de Uashat mak Mani-Utenam mais il y eut des exceptions. De plus, après s'être joints à l'une ou à l'autre de ces deux bandes, certains individus n'ont pas coupé les liens qu'ils entretenaient avec leur territoire d'origine. C'est pourquoi il se trouve aujourd'hui dans la communauté de Uashat mak Mani-Utenam des familles dont l'origine remonte aux anciennes bandes de Godbout et de Pentecôte et qui considèrent le bassin de la rivière Toulnostouc comme étant leur territoire ancestral.

Dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, le lac Sainte-Anne et le bassin moyen de la rivière Toulnostouc constituaient un axe majeur de circulation vers l'intérieur des terres auquel on pouvait accéder, à partir du littoral du Saint-Laurent, principalement par la rivière Godbout mais aussi par la Manicouagan et la Pentecôte. Le secteur du lac Sainte-Anne constituait donc un important carrefour.

---

*Mémoire*

*présenté à la Commission d'enquête sur le projet  
d'aménagement hydroélectrique de la Toulnostouc par Hydro-Québec*

**Mars 2001**

**Page 3**

Les recherches historiques que nous avons effectuées démontrent que la totalité du lac Sainte-Anne et le bassin moyen de la rivière Toulnostouc - jusqu'à la hauteur du lac Caron - ont été fréquentés et exploités régulièrement par des membres des anciennes bandes de Godbout et de Pentecôte dont l'appartenance se trouve aujourd'hui du côté de la communauté de Uashat mak Mani-Utenam. Nous avons localisé leurs sites de campement sur les rives du lac Sainte-Anne de même que les camps permanents qu'ils avaient établis à la tête du lac et à partir desquels ils pratiquaient le piégeage des animaux à fourrure. Ces traces d'occupation ont malheureusement été submergées lors de la mise en eau du réservoir du lac Sainte-Anne en 1957. En dépit duhaussement du niveau de l'eau, le lac Sainte-Anne et la rivière Toulnostouc n'en ont pas moins continué de servir d'axe de circulation - en canot ou en raquettes - jusque vers 1970 mais les opérations de piégeage avaient alors été déplacées dans le secteur nord-est du territoire ancestral. Nous avons reconstitué des itinéraires qui, à partir de Godbout et de Pentecôte, suivent le lac Sainte-Anne sur toute sa longueur et empruntent le bassin de la Toulnostouc jusqu'au lac Bouffard, après quoi ils bifurquent vers le nord-est pour suivre une série de portages jusqu'au Grand lac Caotibi. Après l'abandon des voyages en canot et en raquettes, la région du Grand lac Caotibi n'a pas cessé d'être occupée et fréquentée par la nombreuse famille du dernier trappeur professionnel du bassin de la Toulnostouc, laquelle continue de reconnaître ce secteur comme partie intégrante de son territoire ancestral. Or cette famille est rattachée à la bande de Uashat mak Mani-Utenam depuis le milieu des années 1920.

D'autre part, le secteur des lacs Fortin et Caron de même que le cours entier de la rivière Toulnostouc Nord-Est ont depuis fort longtemps été fréquentés et exploités par des membres de la bande de Uashat mak Mani-Utenam qui y accédaient non pas du sud, par la rivière Toulnostouc, mais de l'est, par la rivière Sainte-Marguerite et les portages reliant les deux bassins versants. Plus à l'ouest, nous avons des indications selon lesquelles certaines familles séjournèrent dans la région du lac et de la rivière Grandmesnil, autre affluent de la rivière Toulnostouc, tandis que d'autres familles se rendaient dans la région du lac Dechêne, lequel se trouve dans le bassin supérieur de la Toulnostouc elle-même.

---

*Mémoire*

*présenté à la Commission d'enquête sur le projet  
d'aménagement hydroélectrique de la Toulnostouc par Hydro-Québec*

**Mars 2001**

**Page 4**

## Intérêts actuels des Innus de Uashat mak Mani-Utenam

De nombreuses familles de la communauté de Uashat mak Mani-Utenam possèdent aujourd'hui des camps le long de la route qui relie Port-Cartier à Fermont. Les emplacements occupés depuis le plus longtemps sont concentrés dans la région du Grand lac Caotibi et les camps qui y sont construits appartiennent aux descendants de ceux qui ont continué à exploiter cette région de façon traditionnelle jusque vers 1970. Par ailleurs, les familles de ceux qui accédaient à l'intérieur des terres par la rivière Sainte-Marguerite - qui empruntent de nos jours la route de SM3 - ont également des camps qui sont aujourd'hui reliés à la route de Fermont par des chemins forestiers. Outre les titulaires de ces camps, nombre de personnes y séjournent à titre de parents plus ou moins proches ou à titre d'invités.

Grâce à ces camps et à leur accessibilité, certains Innus de Uashat mak Mani-Utenam vivent dans le territoire plusieurs mois par année alors que d'autres y effectuent des séjours périodiques qui vont de quelques jours à quelques semaines. Ils y chassent le petit et le gros gibier, y pêchent, et certains y font du piégeage. Ils circulent considérablement dans le territoire non seulement par la route de Fermont mais aussi grâce aux chemins aménagés par les compagnies forestières. Certaines familles, par ailleurs, disposent de canots et de motoneiges, ce qui augmente leur rayon d'action.

Parmi ces titulaires de camps et leurs hôtes, il s'en trouve un nombre appréciable qui se rendent dans le bassin versant de la rivière Toulnostouc (lacs Fortin, Caron, rivière Toulnostouc Nord-Est). Ils y vont pour pêcher, faire de la chasse, voir les lieux parcourus par leurs parents et grands-parents et afin aussi de montrer ces lieux à leurs enfants.

Mentionnons que des jeunes gens ont effectué au cours des années 1980 et 1990 des expéditions en kayak qui, depuis la rivière Toulnostouc Nord-Est et le lac Caron, les ont menés jusqu'au lac Sainte-Anne en passant par les lacs Fortin et Bouffard. Enfin, grâce à notre programme destiné aux trappeurs, de jeunes Innus viennent d'effectuer dans la région du lac Caron un séjour d'un mois pour y pratiquer le piégeage.

Le bassin versant de la rivière Toulnostouc est donc toujours fréquenté par des familles de Uashat mak Mani-Utenam. Celles-ci ont l'intention de continuer à y exercer les activités de leur choix et elles y ont des projets d'établissement et d'aménagement. Rappelons que la génération de nos parents

---

*Mémoire*

*présenté à la Commission d'enquête sur le projet  
d'aménagement hydroélectrique de la Toulnostouc par Hydro-Québec*

**Mars 2001**

**Page 5**

a déjà assisté aux conséquences du premier barrage du lac Sainte-Anne. Il est donc normal et même obligatoire pour nous de veiller sur cette région qui, de nouveau, risque d'être affectée. De plus, voyant la population de Uashat mak Mani-Utenam augmenter rapidement, nous croyons nécessaire de ne pas prendre à la légère les projets qui touchent à des territoires dont les générations futures auront besoin.

Voilà pourquoi nous nous inquiétons des répercussions que pourrait avoir ce nouveau barrage sur l'ensemble du bassin versant de la rivière Toulnostouc, et donc sur notre communauté. Et voilà pourquoi nous aimerions obtenir des informations précises et aussi complètes que possible sur ces répercussions.

En résumé, la communauté de Uashat mak Mani-Utenam s'étonne qu'Hydro-Québec ne l'ait pas consultée lorsqu'elle a conçu le projet d'aménagement de la rivière Toulnostouc et qu'elle ait restreint la zone d'étude à la zone immédiate des travaux. Nous estimons que les impacts sur le secteur situé en amont du lac Sainte-Anne auraient dû être étudiés. En effet, la diminution de l'amplitude du marnage, évoquée par Hydro-Québec, ne suffit pas à établir l'absence d'impacts négatifs dans ce secteur tant pour l'environnement physique que pour notre communauté. Nous souhaiterions donc que ces impacts soient documentés et que les intérêts de notre communauté dans le bassin versant de la rivière Toulnostouc soient pris en considération.

---

*Mémoire*

*présenté à la Commission d'enquête sur le projet  
d'aménagement hydroélectrique de la Toulnostouc par Hydro-Québec*

Mars 2001

Page 6